

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1264>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 26 avril 2022
adaptant les conditions de la
formation et la certification de
sauveteur secouriste du travail
(SST) dans les diplômes
professionnels pour la session
d'examen 2022

Date de mise en ligne : mercredi 27 avril 2022

- B. Examens | Concours - Examens - Textes Réglementaires -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0098 du 27 Avril 2022